BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE NUMÉRIQUE
DIGITAL SCIENTIFIC LIBRARY

La charte des bonnes pratiques pour l'édition numérique scientifique

7e journées Couperin sur le livre électronique 3 juin 2014

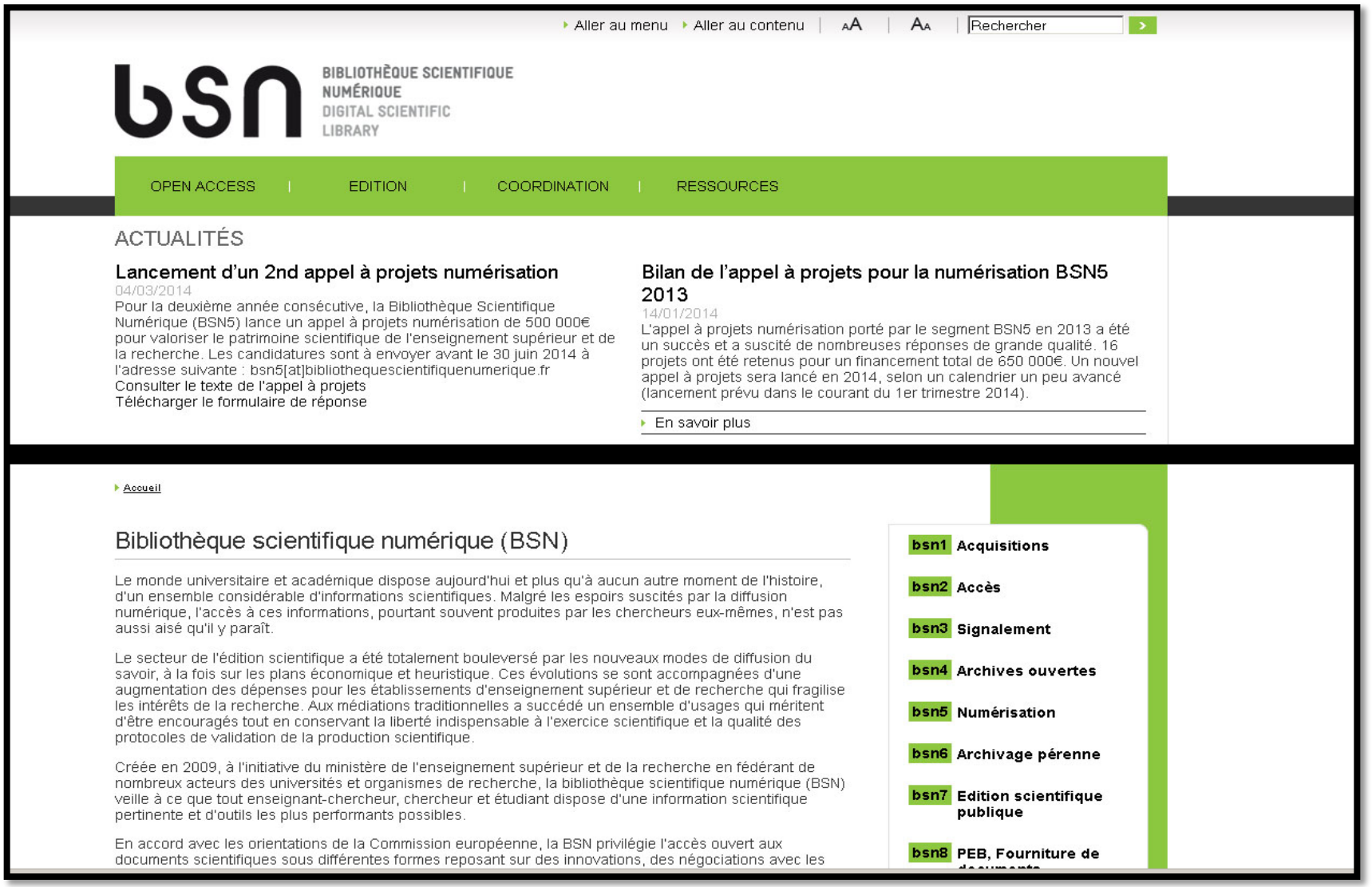

Aller au menu | Aller au contenu | AA | AA | Rechercher

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE NUMÉRIQUE
DIGITAL SCIENTIFIC LIBRARY

OPEN ACCESS | EDITION | COORDINATION | RESSOURCES

ACTUALITÉS

Lancement d'un 2nd appel à projets numérisation
04/03/2014
Pour la deuxième année consécutive, la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN5) lance un appel à projets numérisation de 500 000€ pour valoriser le patrimoine scientifique de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les candidatures sont à envoyer avant le 30 juin 2014 à l'adresse suivante : bsn5[at]bibliothequescientifiquenumerique.fr
Consulter le texte de l'appel à projets
Télécharger le formulaire de réponse

Bilan de l'appel à projets pour la numérisation BSN5 2013
14/01/2014
L'appel à projets numérisation porté par le segment BSN5 en 2013 a été un succès et a suscité de nombreuses réponses de grande qualité. 16 projets ont été retenus pour un financement total de 650 000€. Un nouvel appel à projets sera lancé en 2014, selon un calendrier un peu avancé (lancement prévu dans le courant du 1er trimestre 2014).

En savoir plus

Accueil

Bibliothèque scientifique numérique (BSN)

Le monde universitaire et académique dispose aujourd'hui et plus qu'à aucun autre moment de l'histoire, d'un ensemble considérable d'informations scientifiques. Malgré les espoirs suscités par la diffusion numérique, l'accès à ces informations, pourtant souvent produites par les chercheurs eux-mêmes, n'est pas aussi aisé qu'il y paraît.

Le secteur de l'édition scientifique a été totalement bouleversé par les nouveaux modes de diffusion du savoir, à la fois sur les plans économique et heuristique. Ces évolutions se sont accompagnées d'une augmentation des dépenses pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui fragilise les intérêts de la recherche. Aux médiations traditionnelles a succédé un ensemble d'usages qui méritent d'être encouragés tout en conservant la liberté indispensable à l'exercice scientifique et la qualité des protocoles de validation de la production scientifique.

Créée en 2009, à l'initiative du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en fédérant de nombreux acteurs des universités et organismes de recherche, la bibliothèque scientifique numérique (BSN) veille à ce que tout enseignant-chercheur, chercheur et étudiant dispose d'une information scientifique pertinente et d'outils les plus performants possibles.

En accord avec les orientations de la Commission européenne, la BSN privilégie l'accès ouvert aux documents scientifiques sous différentes formes reposant sur des innovations, des négociations avec les

bsn1 Acquisitions
bsn2 Accès
bsn3 Signalement
bsn4 Archives ouvertes
bsn5 Numérisation
bsn6 Archivage pérenne
bsn7 Edition scientifique publique
bsn8 PEB, Fourniture de

BSN7 : une pluralité d'acteurs

Chercheurs : UPMC, UVSQ, Paris Diderot

Éditeurs : AEDRES, réseau Médici, PU Caen, Presses de la FMSH, Presses Collège de France, Quae

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE NUMÉRIQUE

Médiateurs : Couperin, BnF, Inist-CNRS, bibliothèque CEA, bibliothèque Univ. Lorraine…

Plateformes : Persée, OpenEdition, MathDoc, CCSD

➔ **Un Collège de l'Edition Numérique Scientifique (COLENS) représentatif des métiers de l'édition numérique scientifique publique.**

Pilotage : Marin Dacos et Dominique Roux

BSN7 : une pluralité d'objets

Édition *et* publication.

Documents de l'édition

- Articles
- Revues
- Livres

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE NUMÉRIQUE

Objets nouveaux

- Épijournaux
- Carnets de recherches
- Éléments multimédia au sens large : vidéos, podcasts, didacticiels
- Relevant de l'administration de la preuve (data journals)

➔ **Son périmètre couvre l'ensemble des documents édités et des documents publiés, quand ils sont en lien avec l'activité de recherche.**

BSN7 : un objectif et deux axes de travail

L'objectif : la construction d'une édition électronique scientifique durable.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE NUMÉRIQUE

Les deux axes de travail visent la la promotion :

- de bonnes pratiques **favorisant les usages**, la diffusion et la préservation des contenus,
- de conditions favorisant l'accès aux résultats de la recherche au plus grand nombre, idéalement en **libre accès**.

Recommandations BSN touchant BSN7

1. Labelliser les pratiques qui facilitent le partage des savoirs ;

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE NUMÉRIQUE

2. Définir un équilibre plus durable entre propriété intellectuelle et circulation scientifique ;

3. Définir et favoriser une politique nationale d'accès libre ;

4. Prendre en compte l'impact du numérique sur la documentation scientifique papier (acquisition, conservation partagée, diffusion, formation à l'évolution des métiers).

Charte des bonnes pratiques pour l'édition numérique scientifique

Charte des bonnes pratiques pour l'édition numérique scientifique

Le Collège définit des critères vérifiables de bonnes pratiques fondant l'attribution du label BSN aux offres de livres électroniques. Ces critères évolueront dans le temps.

Cinq critères sont définis. Certains seront définis comme obligatoires, d'autres comme recommandés. Des exemples d'implémentation concrète seront également proposés.

1) Citabilité Relèvent de la citabilité les critères suivants :

• **URL -** Les documents doivent être localisés par une url courte (environ 50 caractères) et stable. Les url sémantiques ou explicites, les url comportant des identifiants de session incluent des éléments d'information non pérenne et correspondent donc à de mauvaises pratiques.

• **CITATION -** Une modalité de citation conforme aux normes bibliographiques, aux usages et impératifs de la discipline doit être systématiquement proposée aux lecteurs pour chaque document

bsn1 Acquisitions
bsn2 Accès
bsn3 Signalement
bsn4 Archives ouvertes
bsn5 Numérisation
bsn6 Archivage pérenne
bsn7 Edition scientifique publique
bsn8 PEB, Fourniture de documents
bsn9 Formation, compétences, usages

couperin.org

Consortium Universitaire de Publications Numériques

Les 10 commandements de l'éditeur d'e-books : pour une offre idéale

Dans un contexte d'offres foisonnantes, le consortium Couperin a souhaité faire part aux éditeurs d'e-books de ses recommandations et des pratiques les plus intéressantes constatées actuellement. Voici donc 10 propositions pour construire, en partenariat avec les éditeurs et les fournisseurs de services ou de contenus, ce que l'on pourrait qualifier d'*offre idéale*.

1. Faciliter l'accès au contenu

a. En offrant une adresse **URL stable** ;
b. En permettant **leur citation** ;
c. En facilitant leur l'intégration au sein des **catalogues** de bibliothèques (grâce à des notices aux formats MARC), des ENT et des **plateformes de gestion** de ressources pédagogiques (grâce à des notices au format LOM ou LOM-FR) ;
d. En développant l'**interopérabilité** vers ces plateformes grâce aux protocoles les plus utilisés dans le monde de la documentation : OAI-PMH, SRU/SRW, WebServices.
e. En favorisant toutes les formes de **signalement permettant l'accès** aux e-books aux communautés desservies.

2. Intégrer les usages pédagogiques

a. En autorisant le référencement et la citation des e-books dans des **cours,** des **bibliographies** réalisées avec des logiciels de gestion de références bibliographiques libres ou commerciaux;
b. En donnant la possibilité de **réorganiser** le maximum d'éléments extraits des e-books pour les intégrer à des cours en ligne ou à des scénarios pédagogiques.

3. Assurer l'archivage pérenne et l'accès perpétuel

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE NUMÉRIQUE

AVRIL 2013

Charte des bonnes pratiques de l'édition scientifique numérique

Collège de l'édition scientifique numérique

BSN BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE NUMÉRIQUE
DIGITAL SCIENTIFIC LIBRARY

Le Collège publie ses recommandations pour 2013

Le Collège définit des critères vérifiables de bonnes pratiques fondant l'attribution du label BSN aux offres de livres électroniques. Ces critères évolueront dans le temps.

Cinq critères sont définis. Certains seront définis comme obligatoires, d'autres comme recommandés.

1) Citabilité

Relèvent de la citabilité les critères suivants :

- **URL** – Les documents doivent être localisés par une url courte (environ 50 caractères) et stable. Les url sémantiques ou explicites, les url comportant des identifiants de session incluent des éléments d'information non pérenne et correspondent donc à de mauvaises pratiques.
- **CITATION** – Une modalité de citation conforme aux normes bibliographiques, aux usages et impératifs de la discipline doit être systématiquement proposée aux lecteurs pour chaque document.

2) Interopérabilité

L'interopérabilité est définie à plusieurs niveaux. Elle est rendue possible par :

- l'identification unique de chaque document.
- la mise à disposition de métadonnées standardisées à chaque niveau documentaire (série, ouvrage, volume, articles, par exemple).
- la mise à disposition d'une ou plusieurs api d'accès aux données.

3) Accessibilité

L'accès au document doit être possible par l'intermédiaire d'un format suffisamment standard pour ne pas supposer un environnement matériel et/ou logiciel particulier. Le respect des normes d'accessibilités proposées par le W3C est une bonne pratique.

4) Ouverture

L'offre ne doit pas s'opposer, par mesure contractuelle ou technique, à la diversité des usages :

- L'exercice effectif du droit de copie privée ne doit pas être empêché.
- L'exercice effectif des usages relevant de l'exception de recherche ne doit pas être empêché, par quelque moyen que ce soit.
- L'exercice effectif des usages relevant de l'exception pédagogique ne doit pas être empêché, par quelque moyen que ce soit.
- L'exercice effectif des usages reconnus dans le domaine du papier ne doit pas être empêché dans le domaine numérique.
- Les documents doivent être accessibles sans quota de téléchargement.
- Les documents ne doivent pas être assortis de DRM.
- L'éditeur de l'offre doit rendre publique sa position concernant le dépôt par les auteurs de leur production en archive ouverte.

5) Durabilité

L'édition électronique scientifique doit être durable. Pour cela :

- Une offre tarifaire transparente et adaptée aux besoins des bibliothèques doit être proposée.
- Les niveaux tarifaires et leur évolution doivent être raisonnables et proportionnés aux coûts.
- L'offre doit être conforme aux recommandations définies par le groupe BSN 1 (acquisitions).
- Une solution d'archivage pérenne conforme aux recommandations définies pas le groupe de travail de BSN6 (archivage pérenne) doit être proposée ou prévue.

Recommandations (avril 2013)

- **Citabilité**

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE NUMÉRIQUE

1) Citabilité

Relèvent de la citabilité les critères suivants :

- **URL** – Les documents doivent être localisés par une url courte (environ 50 caractères) et stable. Les url sémantiques ou explicites, les url comportant des identifiants de session incluent des éléments d'information non pérenne et correspondent donc à de mauvaises pratiques.
- **CITATION** – Une modalité de citation conforme aux normes bibliographiques, aux usages et impératifs de la discipline doit être systématiquement proposée aux lecteurs pour chaque document.

Recommandations (avril 2013)

- **Citabilité**
- **Interopérabilité**

2) Interopérabilité

L'interopérabilité est définie à plusieurs niveaux.
Elle est rendue possible par :

- l'identification unique de chaque document.
- la mise à disposition de métadonnées standardisées à chaque niveau documentaire (série, ouvrage, volume, articles, par exemple).
- la mise à disposition d'une ou plusieurs api d'accès aux données.

Recommandations (avril 2013)

- **Citabilité**
- **Interopérabilité**
- **Accessibilité**

3) Accessibilité

L'accès au document doit être possible par l'intermédiaire d'un format suffisamment standard pour ne pas supposer un environnement matériel et/ou logiciel particulier. Le respect des normes d'accessibilités proposées par le W3C est une bonne pratique.

Recommandations (avril 2013)

- **Citabilité**
- **Interopérabilité**
- **Accessibilité**

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE NUMÉRIQUE

- **Ouverture**

4) Ouverture

L'offre ne doit pas s'opposer, par mesure contractuelle ou technique, à la diversité des usages :

- L'exercice effectif du droit de copie privée ne doit pas être empêché.
- L'exercice effectif des usages relevant de l'exception de recherche ne doit pas être empêché, par quelque moyen que ce soit.
- L'exercice effectif des usages relevant de l'exception pédagogique ne doit pas être empêché, par quelque moyen que ce soit.
- L'exercice effectif des usages reconnus dans le domaine du papier ne doit pas être empêché dans le domaine numérique.
- Les documents doivent être accessibles sans quota de téléchargement.
- Les documents ne doivent pas être assortis de DRM.
- L'éditeur de l'offre doit rendre publique sa position concernant le dépôt par les auteurs de leur production en archive ouverte.

Recommandations (avril 2013)

- **Citabilité**
- **Interopérabilité**
- **Accessibilité**

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE NUMÉRIQUE

- **Ouverture**
- **Durabilité**

5) Durabilité

L'édition électronique scientifique doit être durable.
Pour cela :

- Une offre tarifaire transparente et adaptée aux besoins des bibliothèques doit être proposée.
- Les niveaux tarifaires et leur évolution doivent être raisonnables et proportionnés aux coûts.
- L'offre doit être conforme aux recommandations définies par le groupe BSN 1 (acquisitions).
- Une solution d'archivage pérenne conforme aux recommandations définies pas le groupe de travail de BSN6 (archivage pérenne) doit être proposée ou prévue.

Mise en œuvre 1

- Objectif *:* illustrer et encourager les bonnes pratiques par l'attribution d'un label
  - Label édition scientifique numérique (ESN)
  - Label édition scientifique numérique en Open Access (ESN OA)

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE NUMÉRIQUE

- Les fournisseurs d'ebooks dans un premier temps, mais les principes sont applicables à toutes les formes d'édition et de publication.

Mise en œuvre 2

- Enquête "galop d'essai" menée en 2013 auprès des fournisseurs
  - communication en partenariat avec la CEB
  - 5 réponses, pas forcément complètes
  - 1 seule éligible au label ESN
  - problématique du label ESN OA pour les agrégateurs (quel seuil définir ?) BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE NUMÉRIQUE
  - résultats non publics

- Nouvelle version, simplifiée, en cours de mise au point : moins technique, questions ouvertes, résultats publics.

- Nécessité d'affiner la charte (éléments obligatoires / optionnels)

Autres travaux de BSN7

- 2013 et 2014 : série d'auditions d'acteurs de l'édition scientifique.
- Mai 2014 : lancement d'une enquête sur les coûts éditoriaux dans les revues scientifiques.

Merci de votre attention !

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE NUMÉRIQUE

Pilotes de BSN 7 :

marin.dacos@openedition.org

dominique.roux@unicaen.fr

Présentation :

jean-francois.lutz@univ-lorraine.fr

celine.vautrin@college-de-france.fr